



La Siphat peut-elle sortir de sa crise financière?

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie (Siphat) est depuis des années, en proie à une crise financière alarmante qui la place sous la menace de la faillite, en dépit des affirmations de son directeur général, Anis Gallouz quant à la capacité de l'entreprise à retrouver une santé financière et à maintenir ses activités, sous les conditions d'un soutien financier qui lui permettrait de poursuivre la production et d'aller de l'avant en matière d'investissements.

Dans une déclaration à la TAP, en marge d'une visite d'inspection effectuée, jeudi, par la commission parlementaire de la santé et des affaires sociales au siège de l'unité de fabrication de la Siphat au gouvernorat de Ben Arous, Gallouz a indiqué que la Siphat fait face à de nombreux problèmes financiers qui ont causé ses déséquilibres et l'ont empêchée d'honorer ses engagements auprès de ses fournisseurs privés, lesquels refusent désormais de traiter avec l'entreprise.

Le volume de la dette accumulée par la Siphat auprès de ses prestataires de services, s'élève à 32 millions de dinars. Une situation qui a acculé le nouveau directeur général, nommé en juillet 2019, à solliciter le soutien du ministère de la Santé et du gouvernement qui a donné son aval pour lui accorder une garantie d'Etat lui permettant de contracter des prêts bancaires.

"A l'entame de l'année 2020, les caisses de la Siphat ont été renflouées d'une liquidité financière provenant des banques et destinée à pouvoir sécuriser les fournitures en matières premières et de maintenir sa production", a affirmé Gallouz", ajoutant que les besoins financiers de l'entreprise à même de lui garantir une continuité dans la production, sont estimés, à court terme, à environ 10 millions de dinars".

"Notre objectif étant de rétablir le rôle leader de la Siphat dans la fourniture des médicaments à tous les Tunisiens", ajoute Gallouz, faisant savoir que l'entreprise a élaboré un plan d'affaires pour lui épargner une faillite imminente et afin de pouvoir effectuer une reprise qui serait de nature à la placer en une position favorable à la concurrence féroce prévalant dans l'industrie pharmaceutique, et au soutien des efforts de l'Etat dans ce domaine", a-t-il poursuivi.

Sur la question de savoir si la direction de la Siphat, envisage de céder une partie des actions de la Pharmacie centrale dans le capital de l'entreprise (67,77% des actions reviennent à la Pharmacie centrale et 32,23% des actionnaires sont privés), Gallouz a affirmé que la Siphat demeure en possession de moyens divers pour obtenir des financements, à travers notamment, le système bancaire ou la bourse, soulignant l'impériorité de maintenir le caractère public de l'entreprise.

Par ailleurs, Gallouz a révélé que la direction de la Siphat a déposé plainte auprès de la justice, contre certains agents suspectés d'actes de sabotage sur des caméras et autres équipements, ainsi que pour vol de pièces de rechange et de médicaments, cédés d'une façon irrégulière à des pharmacies.

De son côté, le chef de la commission parlementaire de la santé et des affaires sociales, Khaled Krichi a indiqué dans une déclaration à la TAP, que sa commission accorde un intérêt majeur au dossier de la Siphat, fondée en 1972, soulignant que la commission n'hésitera pas à proposer des initiatives législatives visant à redorer le blason de l'entreprise.

A noter que le chiffre d'affaires de la Siphat a enregistré une régression au terme de l'année 2019, à hauteur de 27,72% par rapport à l'année 2018, selon les données publiées récemment par l'entreprise sur le site de la Bourse de Tunis. L'année dernière, son chiffre d'affaires était de 22,3 millions de dinars, contre 30,9 millions de dinars en 2018.

Source : WMC